

LE 3 JUILLET 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le mardi 3 juillet 2018, à 19h, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Son honneur la mairesse : Marielle Lemieux

Mesdames et monsieur les conseillers:

	Jonathan Goupil
Liette St-Pierre	Steve Lapointe
Martine Rouillard	

Absence motivée : Anne-Marie Beaudry

La séance est présidée par la mairesse, Mme Marielle Lemieux et M^{me} Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

01-07-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 4 & 18 juin 2018
4. Suivi aux procès-verbaux
5. Approbation des comptes à payer
6. **ADMINISTRATION :**

NOTE Remise du rapport budgétaire juin 2018

NOTE Rapport des conseillers responsables de différents dossiers

- 6.1 Avis de motion et dépôt règlement # 324-18 Gestion contractuelle
- 6.2 Plainte conteneurs Route 281
- 6.3 Conditions de travail Alexandra Anctil-Allaire
- 6.4 Demande d'Amélie Lord
- 6.5 Demande d'Éric L. Fournier
- 6.6 Changement date séance régulière d'août

7. **VOIRIE :**

- 7.1 Travaux Rang St-Cyrille

8. **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**

9. **SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE :**

- 9.1 Avis de motion et dépôt du règlement # 325-18 sur la prévention des incendies de la Régie
- 10. **COMITÉ ET LOISIRS**
 - 10.1 Nettoyage sentier pédestre
 - 10.2 Permission camping
- 11. **CORRESPONDANCE :**
- 12. **VARIA:**
- 13. Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

02-07-18

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 4 & 18 JUILLET 2018

Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les procès-verbaux des séances du 4 & 18 juillet 2018 soient adoptés tels que rédigé et présenté.

ADOPTÉE

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DU 4 JUILLET 2018

Bornes électriques – On a reçu nos bornes électriques, ils seront installés sous peu.

Panneau bureau municipal – le panneau devrait arriver au début août.

Raccordement Manoir des Sages – Nous avons eu une rencontre avec Tétra Tech, le 22 juillet dernier. Nous recevrons 3 estimations des coûts pour changer la conduite d'aqueduc de la rue principale au réservoir. Ajouter l'égout et apporter les 2 services pour le manoir des Sages. On recevra les estimations

03-07-18

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le paiement des factures inscrites au document remis par la directrice générale aux membres du Conseil, soit un total de 110 497.90\$ pour juillet 2018, car les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

NOTE

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de juin est remis à chaque membre du conseil municipal.

NOTE

Rapport de la mairesse de différentes rencontres

Madame la mairesse fait un résumé des différentes rencontres qu'elle a eu durant le mois de juin 2018.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 324-18 – GESTION CONTRACTUELLE

La conseillère Liette St-Pierre donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 324-18 relativement à l'adoption ultérieure d'un règlement **SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.**

Liette St-Pierre

04-07-18 PLAINTES CONTENEURS ROUTE 281

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une plainte à l'effet que le site du 467, Route 281 est un gros problème de désordre continu;

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE FAIRE de la sensibilisation auprès des citoyens à ce qu'ils gardent cet endroit propre. Que l'Éco-Centre est ouvert tous les samedis de 8h à 12h.

DE DÉMÉNAGER ces conteneurs à notre Éco-Centre aussitôt que notre terrain sera prêt à les recevoir.

ADOPTÉE

05-07-18 CONDITIONS DE TRAVAIL ALEXANDRA ANCTIL-ALLAIRE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER les nouvelles conditions de travail d'Alexandra Anctil-Allaire rétroactivement en date du 18 juin 2018.

ADOPTÉE

06-07-18 DEMANDE D'AMÉLIE LORD

Suite à une demande de Mme Amélie Lord,
Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FAIRE des travaux en arrière de notre garage actuel de la municipalité, car le terrain s'effrite et descend vers le terrain du voisin. Nous procéderons aux travaux cet été.

ADOPTÉE

07-07-18 DEMANDE D'ÉRIC L. FOURNIER

CONSIDÉRANT qu'Éric Fournier a acquis sa maison en novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE M. Fournier fait une demande à la municipalité pour avoir accès à la politique familiale de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE REFUSER cette demande, car il ne répond pas aux critères d'habitation permanente pour la famille.

ADOPTÉE

08-07-18

CHANGEMENT DATE SÉANCE RÉGULIÈRE D'AOÛT 2018

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

DE CHANGER la date de la séance régulière d'août pour mercredi, le 1^{er} août 2018, l'heure reste la même soit à 19h.

ADOPTÉE

09-07-18

VOIRIE
TRAVAUX RANG ST-CYRILLE

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés aux trois entrepreneurs de la Municipalité pour des travaux dans le Rang St-Cyrille;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'EFFECTUER le creusage de 1 030m de fossé dans le rang St-Cyrille.
Le taux payé sera à l'heure pour les travaux de pelle.

D'ENGAGER Les Transporteurs en vrac Région 03 inc. pour faire le transport de rebuts de fossés à notre Éco-Centre.

D'ENLEVER ET DE FAIRE l'installation de 3 ponceaux de 600mm X 12m dans le rang St-Cyrille, la reconstruction du rang et la réalisation d'aménagements complémentaires.

POUR des travaux au montant de 24 000\$ taxes comprises.

ADOPTÉE

RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

AVIS DE MOTION

SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
RÈGLEMENT # 325-18 – SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES
DE LA RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES
ETCHEMINS (RISEDE)

Le conseiller Steve Lapointe donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 325-18 relativement à l'adoption ultérieure d'un règlement **SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Steve Lapointe

10-07-18

COMITÉ ET LOISIRS
NETTOYAGE SENTIER PÉDESTRE

CONSIDÉRANT QUE des travaux sont nécessaires dans les sentiers pédestres, qu'il faut que soit coupé les arbres tombés, morts pour la sécurité des citoyens utilisant les sentiers;

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER Monsieur Normand Brochu à faire le nettoyage dans les sentiers pédestres, soit de ramasser, couper les arbres tombés morts. M. Brochu gardera le bois récolté pour les travaux de nettoyage. Il ne doit couper aucun arbre sain et non nuisible.

ADOPTÉE

11-07-18

PERMISSION CAMPING

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE DONNER l'autorisation au St-Mag Fest d'installer un camping provisoire sur le terrain des Loisirs lors du Festival les 31 août, 1 & 2 septembre prochain.

QUE le St-Mag Fest se conforme aux directives de nos assurances pour l'installation d'un camping provisoire. Les directives ont été remises au président du St-Mag Fest.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCES & INFORMATIONS

Nous avons reçu :

- Une lettre de remerciement de l'École Rayons-de-Soleil pour notre participation à la journée des « OLYMPIADES » le 19 juin dernier.
- Une lettre de remerciement du Comité du St-Mag Fest pour le prêt du terrain pour leur traditionnel tournoi amical de balle donnée le 29 & 30 juin dernier et la permission de faire le feu de joie le vendredi.
- Une lettre de remerciement de la Fondation de l'école des Appalaches et les représentants du conseil des élèves pour notre appui moral et financier lors de leur campagne de financement de l'année 2017-2018.
- Invitation pour une consultation des clubs quad et motoneige pour le développement cohérent des réseaux dans le Parc régional du Massif du Sud et dans les municipalités environnantes. Mme la mairesse Marielle Lemieux, Steve Lapointe et Jonathan Goupil iront à cette consultation.

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS

12-07-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 19h40.

ADOPTÉE

RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

« Je, Marielle Lemieux, maire, ai approuvé toute et chacune des résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142 (2) C.M. ».

Mme Marielle Lemieux
Mairesse

Mme Dany Robert
Directrice générale